

## INSTALLATEUR

Négoce et distribution de combustibles solides, liquides, gazeux et produits pétroliers



### L'installateur assure l'installation de système de chauffage au sein d'un logement, d'un immeuble ou de bureaux.

Il veille à mettre en place les équipements les plus adaptés aux locaux, conseille les clients sur les économies d'énergies réalisées et s'assure du bon déroulement de l'installation.

**Salaire brut: débutant**  
1 500 € - 1 600 € brut

**Domaine d'activité:**  
Maintenance technique  
d'installation de chaufferie

**Autre appellation:**  
Monteur



### MISSIONS

L'installateur assure le montage et le démontage d'installations de chaufferie. Il doit ainsi réaliser des raccordements hydrauliques, soudures et branchements électriques et s'assurer de leur qualité.

Il est en relation directe avec les clients, analyse leurs besoins et leur propose les meilleurs services de son entreprise. Il a ainsi une mission de conseil, aide ses clients à utiliser correctement et en toute sécurité son installation et réaliser des économies d'énergie.

Enfin, il doit effectuer des relevés, établir des devis, commander des pièces et établir les documents administratifs liés à ses interventions (rapports d'interventions, factures...).



## COMPÉTENCES

L'installateur doit connaître parfaitement les composantes et le fonctionnement de chaque installation de chaufferie, et doit savoir les installer, réaliser les branchements adéquats, réaliser des soudures.

Afin de réaliser sa mission dans de bonnes conditions, l'installateur doit connaître les règles Hygiène Qualité Sécurité Environnement.

Afin d'accomplir les tâches plus administratives, l'installateur doit savoir réaliser un devis, produire les documents administratifs et correspondre avec ses clients.

En lien direct avec le client, l'installateur doit avoir un bon relationnel, s'adapter à chaque interlocuteur, et faire preuve de pédagogie pour expliquer le fonctionnement des installations de plus en plus digitalisées.



## CADRE DE TRAVAIL

L'installateur doit effectuer fréquemment des déplacements, chez le client.

Il peut exercer ses missions seul ou en équipe, et peut être amené à travailler en lien avec le chauffagiste ou encore un plombier ou un électricien en fonction du matériel à installer et du chantier.

Il travaille sous l'autorité d'un supérieur hiérarchique, le responsable technique ou directement le dirigeant en fonction de la taille de l'entreprise.

L'installateur doit avoir une bonne condition physique car il peut être amené à déplacer des charges lourdes et intervenir en hauteur.

Il doit également porter des vêtements professionnels spécifiques pour le protéger des risques liés à l'exposition à de fortes températures ou des substances dangereuses.



## FORMATIONS

Le métier d'installateur nécessite l'obtention d'un diplôme de niveau V spécialisé en plomberie-chauffagiste tels que :

- CAP Monteur en Isolation Thermique et Acoustique (MITA),
- CAP Installateur Thermique (IT),
- CAP Froid et Climatisation (FC),
- BP Monteur en Installations du Génie Climatique et Sanitaire (MIGCS),
- BP Installateur, Dépanneur en Froid et Conditionnement d'Air (IDFCA).

Les entreprises de plus grosse taille recrutent même au niveau Bac Professionnel.

Le diplôme doit être complété régulièrement par des formations techniques dans le cadre professionnel portant sur les installations de chauffage sur lesquelles intervient l'entreprise (par exemple, l'intervention sur les chaufferies au gaz naturel ou les chauffe-eaux solaires nécessite des habilitations spécifiques, respectivement pour réaliser les soudures et pratiquer le « travail en hauteur ».).

Amené à faire fréquemment des déplacements, l'installateur doit être titulaire d'un permis de conduire B.



## ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Avec de l'expérience, l'installateur peut évoluer vers le métier de chauffagiste ou responsable technique. Il peut également s'orienter vers des métiers plus commerciaux.